



Revenu médian* après impôt des ménages

En 2020, le revenu médian après impôt des ménages - soit le revenu dont disposent les ménages pour répondre à leurs besoins en matière de consommation, d'épargne volontaire ou d'investissements - était de 62 800 \$ en Abitibi-Témiscamingue, soit 400 \$ de moins que celui des ménages québécois. La région se positionne au 10^e rang parmi les 17 régions administratives. Le revenu médian après impôt des ménages était plus élevé qu'ailleurs dans la région et au Québec au sein des MRC d'Abitibi, de Rouyn-Noranda et de La Vallée-de-l'Or. Toutes les MRC de la région ont vu leur revenu médian des ménages croître entre 2015 et 2020, mais toutes à un rythme moins prononcé que celui des ménages québécois.

*La médiane est la valeur centrale qui sépare une population donnée en deux parties égales. Ainsi, dans le cas présent, la moitié des ménages a un revenu supérieur à la médiane et l'autre, un revenu inférieur.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021, Série « Perspectives géographiques ».



62 800 \$

Revenu médian annuel des ménages après impôt

[Tableau détaillé](#)

Revenu médian des particuliers après impôt en Abitibi-Témiscamingue, en hausse de 6 % par rapport à 2019

[Tableau détaillé](#)

42 400 \$

(40 800 \$ au Québec)

Revenu d'emploi*

Au cours de l'année fiscale 2020, 71 % des personnes ont déclaré un revenu d'emploi, ce qui représente une baisse de 1 % par rapport à 2019 en Abitibi-Témiscamingue. Toutes les MRC ont enregistré un recul à ce chapitre. En 2020, 67 % des femmes ont reçu un revenu d'emploi comparativement à 75 % pour les hommes de l'Abitibi-Témiscamingue. Le revenu d'emploi médian se chiffrait à 39 600 \$, soit un revenu similaire à celui de 2019, et supérieur à celui gagné au Québec, qui était de 36 000 \$. L'écart entre le revenu médian des travailleuses et des travailleurs se chiffrait à 20 000 \$ en Abitibi-Témiscamingue, comparativement à 8 800 \$ pour celles et ceux du Québec.

*Salaires, traitements et les commissions versés dans le cadre d'un emploi rémunéré, ainsi que tout revenu net provenant d'un travail autonome.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Profil du recensement.



30 800 \$

(31 600 \$ au Qc)



50 800 \$

(40 400 \$ au Qc)

[Tableau détaillé](#)

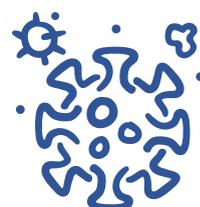
Programmes d'aide et de soutien durant la pandémie

Parmi les 118 500 personnes (15 ans et plus) de l'Abitibi-Témiscamingue, près de 7 sur 10 ont reçu des prestations d'un ou de plusieurs des programmes de soutien fédéraux (existants et nouvellement créés) et provinciaux pour atténuer l'impact financier de la pandémie sur les particuliers, la main-d'œuvre et les entreprises.

Près de 67 000 personnes (56 %) ont reçu des prestations complémentaires versées par des programmes fédéraux qui existaient déjà, tels que des montants supplémentaires pour le remboursement de TPS, de la pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti (SRG) ou encore, des prestations pour enfants ou pour invalidité.

Plus de 32 000 personnes (27 %) ont reçu des prestations d'urgence et de relance économique du gouvernement fédéral, le plus souvent de la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Quant à la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE), respectivement 1 400 et 1 100 personnes de la région s'en sont prévaluées, soit environ 1 % dans les deux cas. Enfin, 2 055 ou 2 % des personnes de la région ont obtenu des prestations de divers programmes provinciaux.

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 2021. Tableau 98-10-0093-01.



27 %

de la population a reçu des prestations d'urgence du gouvernement fédéral dont la PCU

[Tableau détaillé](#)

